

### Baisse des effectifs en Inspé en 2022-2023

À la rentrée 2022, 53 700 étudiants se sont inscrits dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), effectif en forte baisse par rapport à la rentrée précédente (-13,3 %). Les effectifs de 1<sup>ère</sup> année diminuent de 12,5 % et ceux de 2<sup>ème</sup> année de 13,9 %. Deux étudiants sur trois inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master aux métiers de l'enseignement, l'éducation et de la formation (MEEF) étaient en 3<sup>ème</sup> année de licence générale l'année précédente, dont 64 % en lettres, langues, sciences humaines et sociales. Les fonctionnaires stagiaires sont nettement moins inscrits à l'université.

#### Le nombre d'inscrits en Inspé est en forte baisse

En 2022-2023, 53 700 étudiants sont inscrits en Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé). La rentrée 2022 est la première après la mise en place du nouveau format des concours : désormais les étudiants les passent en fin de seconde année de master et non en fin de première année. Les étudiants doivent avoir obtenu leur diplôme de master et ne sont donc plus stagiaires pendant leur 2<sup>ème</sup> année de master.

Cet effectif diminue fortement (-13,3 %) par rapport à 2021-2022, après une stabilisation l'année précédente (+ 0,4 %). Les effectifs sont en baisse dans neuf académies sur dix, et ce de plus de 20 % dans celles de Lille, Guyane, de Nantes, Corse, Guadeloupe, Grenoble et Paris. Seules les académies de Dijon, Clermont-Ferrand et Limoges voient leurs effectifs augmenter (respectivement +6 %, +4 % et +2 % - annexe 3).

Les inscriptions évoluent indifféremment selon le niveau : le nombre d'inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), 23 000 étudiants, baissent de 12,5 % (après -1,1 % en 2021) ; les effectifs de 2<sup>ème</sup> année diminuent après une hausse l'an dernier : 30 800 étudiants, - 13,9 % par rapport à 2021-2022 (après +1,6 % en 2021).

#### Effectifs en Inspé par mention en 2022-2023

Mention	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		Total	
	Effectifs	Évol.	Effectifs	Évol.	Effectifs	Évol.
Meef 1 <sup>er</sup> degré	10 600	-12,9%	10 300	-20,6%	20 900	-16,9%
Diplôme inter-universitaire (DIU) Professeurs et CPE stagiaires - entrée dans le métier, parcours 1er degré/DUFAE* 1er degré			4 600	2,0%	4 600	2,0%
Meef 2 <sup>nd</sup> degré	10 300	-13,6%	8 800	-25,0%	19 100	-19,3%
Diplôme inter-universitaire (DIU) Professeurs et CPE stagiaires - entrée dans le métier, parcours 2nd degré/DUFAE* 2nd degré			4 600	14,6%	4 600	14,6%
Meef encadrement éducatif	800	-5,1%	700	-3,2%	1 500	-4,2%
Diplôme inter-universitaire (DIU) Professeurs et CPE stagiaires - entrée dans le métier, parcours encadrement éducatif/DUFAE* Enc.Educatif			200	23,8%	200	23,8%
Meef pratiques et ingénierie de la form	1 200	-2,5%	1 600	-3,5%	2 800	-3,0%
<b>Ensemble</b>	<b>22 900</b>	<b>-12,5%</b>	<b>30 800</b>	<b>-13,9%</b>	<b>53 700</b>	<b>-13,3%</b>

\*DU FAE = Diplôme Universitaire Formation Adaptée Enseignement, remplacés par le DIU

Source : MESR-SIES / Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

En master MEEF 2<sup>ème</sup> année, les inscriptions diminuent de 21 %. Parmi les diplômes de deuxième année figurent, en

plus de la 2<sup>ème</sup> année de MEEF, les diplômes inter-universitaires (DIU) pour les professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires. Ils sont donc destinés aux lauréats, nommés fonctionnaires stagiaires après la réussite aux concours, à la suite d'un MEEF ou après un autre diplôme leur permettant de candidater aux concours. Ils sont alors inscrits dans ces DIU qui représentent 9 300 inscriptions, en hausse de 8 % sur un an.

La répartition des inscriptions en masters MEEF (ou en DIU) reste identique : celles préparant à l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré (48 %) sont plus nombreuses que celles préparant au 2<sup>nd</sup> degré (44 %). Les formations en « encadrement éducatif » et en « pratiques et ingénierie de la formation » représentent respectivement 3 % et 5 % des inscriptions.

#### Le profil des inscrits en Inspé reste inchangé

Les caractéristiques de la population étudiante en Inspé restent inchangées depuis plusieurs années. Les femmes représentent 72 % des effectifs, part nettement plus importante que celles des inscrits en bac+4 et bac+5 hors Inspé et formation de santé (57 % des inscrits). En revanche, si près de neuf étudiants sur dix qui se préparent à l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré sont des femmes (86 %), les effectifs sont plus paritaires dans le 2<sup>nd</sup> degré (56 %).

L'âge médian dans les Inspé reste également stable (23 ans). Il est de 22 ans pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de master MEEF, de 23 ans pour ceux de 2<sup>ème</sup> année et de 31 ans pour ceux en DIU. L'âge médian des étudiants en master MEEF « Pratiques et ingénierie de la formation » est plus élevé (36 ans en 1<sup>ère</sup> année et 39 ans en 2<sup>ème</sup> année). 56 % d'entre eux sont en reprise d'études ou en formation continue, part inchangée par rapport à l'année précédente.

85 % des étudiants en Inspé sont titulaires d'un baccalauréat général, c'est plus de 10 points de plus par rapport aux étudiants inscrits à l'université au niveau bac+4 ou bac+5 hors Inspé et formation de santé. Les bacheliers scientifiques sont majoritaires en Inspé et représentent quasiment 4 étudiants sur 10 comme dans les formations bac+4 et 5 hors Inspé et formation de santé. Les bacheliers littéraires, bien que moins nombreux, y sont plus représentés (23 % contre 13 %). Les bacheliers en économie représentent un quart des étudiants (annexe 2).

## Deux tiers des étudiants inscrits en M1 MEEF étaient en 3<sup>ème</sup> année de licence générale l'année précédente

Comme l'an dernier, deux étudiants sur trois inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master MEEF en 2022-2023 viennent d'une 3<sup>ème</sup> année de licence LMD. Un peu moins d'un sur dix étaient déjà inscrits, en 2021-2022 en master MEEF (+ 1,5 point par rapport à la rentrée 2022) et 4 % étaient inscrits en diplôme de master hors MEEF. Un étudiant sur cinq n'était pas inscrit à l'université (-0,9 point).

### Situation au 15 janvier 2022 des étudiants inscrits

#### en 1<sup>ère</sup> année de master MEEF au 15 janvier 2023 (en %)

Inscriptions au 15 janvier 2023	Type du diplôme d'inscription au 15 janvier 2022						Autres diplômes	Non inscrits l'année précédente	Total
	Licence		Master						
	LMD niveau 3	LP	LMD niveau 1	LMD niveau 2	MEEF niveau 1	MEEF niveau 2			
1 <sup>er</sup> degré	68,2	0,7	2,0	0,7	7,6	0,1	1,6	19,2	100,0
2 <sup>nd</sup> degré	66,6	1,0	3,2	3,1	9,9	0,1	1,4	14,7	100,0
Encadrement éducatif	56,6	0,7	1,7	1,3	7,5	0,0	1,3	30,8	100,0
PIF (1)	12,7	1,8	1,6	2,1	4,5	0,8	4,2	72,2	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>64,1</b>	<b>0,9</b>	<b>2,5</b>	<b>1,8</b>	<b>8,5</b>	<b>0,1</b>	<b>1,6</b>	<b>20,4</b>	<b>100,0</b>

1. PIF : master MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation

Source : MESR-SIES / Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

## Des étudiants plus souvent licenciés en disciplines littéraires dans le M1 MEEF premier degré

Toutes mentions confondues, 64 % des étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master MEEF et inscrits en 3<sup>ème</sup> année de licence LMD l'année précédente l'étaient en lettres, langues, sciences humaines et sociales (SHS), en particulier en SHS (35 %).

### Discipline de la L3 d'origine au 15 janvier 2022 des inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master MEEF au 15 janvier 2023 (en %)

Discipline de la 3 <sup>ème</sup> année de licence au 15 janvier 2022	Inscriptions au 15 janvier 2023		
	Les 4 mentions de MEEF confondues	dont MEEF 1 <sup>er</sup> degré	dont MEEF 2 <sup>nd</sup> degré
Droit – sciences politiques	1,0	1,4	0,5
Economie, AES	2,4	2,5	2,4
Lettres, langues, sciences humaines	63,5	74,9	49,4
<i>Dont : Arts, lettres, sciences du langage</i>	<i>12,9</i>	<i>12,9</i>	<i>13,3</i>
<i>Langues</i>	<i>15,2</i>	<i>11,0</i>	<i>20,4</i>
<i>Sciences humaines et sociales</i>	<i>34,6</i>	<i>49,8</i>	<i>15,2</i>
Sciences	17,0	13,7	21,6
S.T.A.P.S.	16,1	7,5	26,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : MESR-SIES / Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Les disciplines d'origine varient entre les étudiants de MEEF 1<sup>er</sup> degré et de MEEF 2<sup>nd</sup> degré : les trois quarts des étudiants en 1<sup>ère</sup> année de MEEF 1<sup>er</sup> degré ont une licence de lettres, langues ou SHS contre un sur deux en 2<sup>nd</sup> degré. Ces derniers proviennent beaucoup plus souvent de filières sportives (26 % en STAPS) ou scientifiques (22 % en sciences). La provenance et la représentation disciplinaires sont très stables d'une année à l'autre.

## Nettement moins d'étudiants en deuxième année et moins de fonctionnaires stagiaires

Les étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année à l'Inspé à la rentrée 2022 sont soit en master MEEF soit en DIU où sont inscrits les lauréats des concours qui ne sont pas à temps plein devant élèves. Depuis la réforme mise en place en 2021, les parcours sont plus linéaires. Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de MEEF viennent pour quasiment 9 sur 10 d'une première année de MEEF, cette part était de 7 sur dix l'an dernier (annexe 4). Une exception, le MEEF « pratiques et ingénierie de la formation » pour lequel 36 % des inscrits n'étaient pas à l'université en 2021-2022. Néanmoins dans cette formation, ils viennent eux-aussi beaucoup plus souvent qu'à la rentrée 2021 d'une première année de MEEF (+26 points). En 2<sup>ème</sup> année de MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, les parts de redoublants sont plus faibles qu'en 2021-2022 : 8,2 % soit une baisse de 4,2 points en un an.

À la rentrée 2022, près de 10 500 étudiants des Inspé sont fonctionnaires, effectif en baisse de plus de 40 % en un an. Depuis la réforme, les étudiants en MEEF ne sont plus fonctionnaires (ils représentaient 37 % des inscrits en MEEF 2<sup>ème</sup> année en 2021-2022) et une partie des lauréats aux concours est directement en stage temps plein devant élève et donc non inscrits à l'université. Les lauréats, qu'ils soient titulaires d'un MEEF ou non, ayant une expérience d'enseignement insuffisante sont inscrits en DIU pour une formation complémentaire. Les lauréats après un MEEF sont moins inscrits ensuite dans un diplôme universitaire cette année : en 2021-2022, 52 % des étudiants en DU à l'Inspé venaient d'un master MEEF, cette part est de seulement 24 % en DIU 2022-2023.

La session 2022 des concours avait pour spécificité d'avoir un vivier de candidats, en MEEF 2<sup>ème</sup> année, qui était majoritairement le même que celui de la session 2021, donc amoindri des élèves ayant réussi les concours en fin de 1<sup>ère</sup> année de MEEF l'année précédente. À noter que les étudiants pouvaient, à la session 2021, être candidats à la fin de leur M1 ou attendre la session 2022.

Nationalement, pour la session 2022, pour les concours du 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré, il y a eu moins d'admis que de postes dans le public. C'est aussi le cas dans le privé sous contrat pour le 2<sup>nd</sup> degré avec un écart faible entre postes et recrutés.

**Diane MARLAT,**  
**Lyès NAIT IGHIL**  
**MESR-SIES**

**Champ :** formations MEEF et DIU/DU FAE des 29 Inspé de France entière, hors Inspé de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie.

**Inspé :** depuis la loi du 26 juillet 2019 pour une école de confiance, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) créées en 2013, sont remplacées par les instituts nationaux supérieurs du professorat (Inspé). Ces instituts forment les conseillers principaux d'éducation (CPE) et les futurs enseignants de la maternelle au supérieur. Ils organisent également les formations du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux concours de recrutement.

**Source :** les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2021-2022 sont définitives ; les données 2022-2023 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

**Pour en savoir plus :** <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> et Note Flash n°14 « Stabilité des effectifs en Inspé en 2021-2022 », MESR-SIES, juin 2022.